

Organisation des journées d'accueil Professeurs des écoles stagiaires Rentrée 2016

	Public concerné	Objet	Intervenants prévus	Lieux	
Journées d'accueil pré-rentree	Mercredi 24 août 15h à 17h (horaires à confirmer)	PES mi-temps PES temps plein	Accueil institutionnel des professeurs des écoles stagiaires des 1^{er} et 2nd degrés par Madame la Rectrice	Rectrice d'académie, DASEN du Bas-Rhin et du Haut-Rhin	<u>Salle des Tanzmatten, Sélestat</u>
	Jeudi 25 août Journée (horaires à définir)	PES mi-temps, PES prolongés et prorogés PES temps plein	Préparation à la prise de fonction	Formateurs de l'ESPE	<u>ESPE de Colmar</u>
	Vendredi 26 août Journée (horaires à définir)				
	Lundi 29 août 14h à 15h	PES mi-temps PES temps plein	Accueil institutionnel	DASEN du Haut-Rhin, IEN chargé de mission PES, directeur adjoint de l'ESPE	<u>ESPE Colmar</u> Salle de conférence, puis 15 salles de cours (une par circonscription)
	15h15 à 17h	PES mi-temps PES temps plein PES prolongés et prorogés	Rencontre avec l'IEN, son équipe : prise de contact, déontologie, responsabilité collective	IEN, équipe de circonscription le cas échéant	
	Mardi 30 août (*) 9h à 12h	PES mi-temps PES temps plein PES prolongés et prorogés	Prise de contact avec l'école d'affectation pour tous les stagiaires, et avec l'enseignant titulaire de la classe pour les PES à mi-temps	Equipe d'école, titulaire de la classe	<u>Ecole d'affectation</u>
	Mardi 30 août 14h à 17h	PES mi-temps PES prolongés et prorogés PES temps plein	Prise de contact et préparation de la rentrée avec le tuteur : mise en oeuvre des outils du maître et de la classe	Tuteurs (PEMF, MAT, ou CP)	<u>Classe du tuteur</u> (PES suivis par PEMF ou MAT) <u>ou classe du PES</u> (PES suivis par CP)
Mercredi 31 août (journée, selon horaires de l'école)	PES mi-temps PES prolongés et prorogés PES temps plein	Prérentree dans l'école d'affectation	Directeurs et adjoints	<u>Ecole d'affectation</u>	

Jeudi 1^{er} septembre (journée, selon horaires de l'école)	Rentrée des élèves : <u>tous</u> les professeurs des écoles stagiaires seront dans leur classe le jour de la rentrée, quels que soient leurs jours de prise en charge de la classe en responsabilité.	<u>Ecole d'affectation</u>
---	--	----------------------------

(*) - prise en compte possible de ce temps sur la journée de solidarité pour l'enseignant titulaire de la classe, binôme du PES.

- Il serait souhaitable que la 2^{ème} journée de pré-rentree ne soit pas planifiée le 30 août dans les écoles qui accueillent un PES.